



COMITE DIRECTEUR

PROCÈS VERBAL N°5 - SAISON 2022/2023 RÉUNION DU 27 JUIN 2023

Préside	Patrick LEIRITZ
Participent	Catherine BAES, Kévin BERNARD, Louis FLAMERION, Annick GEOFFROY, Paul ROZE, Maxime KANDEL, Clémence MEURET, Pierre HEUERTZ, Valentin LAURENT, Eddy CANTONNET
Participe en visio	André RENARD, Jany MONETTI
Excusés	Jean-Joseph SCHAEFFER, Richard PIOT, Laurent TRESSENS, Jean-Pierre DERREZ
Absent	Gilberto DE BARROS FONSECA
Assistent	Jean-François AUBRY (Président CDA), Jordan SIMON (Directeur), Emmanuel BEAUCHET (CTR PPF), Romain OFFROY (CDT DAP), Mathieu HUDELLOT (Apprenti adjoint technique), Pierre NOIROT (Apprenti chargé communication)

1. CARNET DE VIE

Décès :

- ❖ *M. Henri Castel*
- ❖ *M. Jean-Marie Deroche*

2. APPROBATION DE PV (Patrick LEIRITZ)

Les PV des 24 mai 2023 et 15 juin 2023 sont validés à l'unanimité.

3. INFORMATIONS (Patrick LEIRITZ)

Patrick LEIRITZ effectue un retour aux membres du CODIR suite à l'Assemblée Générale de la Ligue qui s'est déroulée le 24 juin dernier à Villers les Nancy.

4. ELECTION POSTE VACANT AU BUREAU (Patrick LEIRITZ)

Eddy CANTONNET intègre le bureau du comité directeur, en remplacement d'Emmanuel JACOB, en tant que coordinateur du pôle arbitrage.

DISTRICT
COMITE DIRECTEUR
MANDATURE 2020 - 2024
BUREAU DU CODIR

PAUL ROZE
Secrétaire Général

PATRICK LEIRITZ
Président

LOUIS FLAMERION
Trésorier

JEAN PIERRE DERREZ
Réfèrent pôle juridique et règlementaire

JANY MONETTI
Réfèrent pôle technique et dev. des pratiques

EDDY CANTONNET
Réfèrent pôle arbitrage

ANNICK GEOFFROY
Réfèrent pôle accompagnement des clubs

CATHERINE BAES
Membre

PIERRE HEURTZ
Membre

LAURENT TRESSENS
Membre

MEMBRES DU CODIR

KEVIN BERNARD
Membre

GILBERTO FONSECA
Membre

VALENTIN LAURENT
Membre

MAXIME KANDEL
Membre

CLEMENCE MEURET
Membre

RICHARD PIOT
Représentant arbitres

ANDRE RENARD
Membre

JEAN-JOSEPH SCHAEFFER
Médecin

5. BILAN ASSEMBLEE GENERALE & FINALES COUPES (Jordan SIMON)

Un tour de salle est réalisé pour évoquer les points positifs et points à améliorer relatifs à la dernière assemblée générale du District et aux finales de coupes. Les membres soulignent la bonne organisation de cette assemblée générale et son caractère moderne et festif. De même pour les finales de coupes qui se sont très bien déroulées et qui ont offert un beau spectacle aux nombreux spectateurs (1250 spectateurs lors des finales de coupes seniors au stade Dodin le dimanche 18 juin). Le comité directeur remercie la société Jacques Prévot Faux d'Artifices pour l'animation effectuée en amont de la finale de la coupe principale.

Le comité directeur évoque les clubs absents et fait application du statut financier.

6. HOMOLOGATION DES CLASSEMENTS JEUNES & SENIORS (Paul ROZE)

Les classements seniors et jeunes de fin de saison 2022-2023, sont homologués par l'unanimité par le comité directeur. A noter que ces classements sont validés sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

7. ACCESSIONS & RETROGRADATIONS (Paul ROZE)

Les accessions et rétrogradations suivantes sont établies sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

Le secrétaire général du District précise donc que des modifications pourront encore intervenir à l'issue du traitement de dossiers disciplinaire ou d'appels en cours, tant au niveau de la Ligue qu'au niveau du District. Les clubs seront informés au fur et à mesure des éventuelles modifications.

RETROGRADATIONS R3 → D1



POULE D – 9^{ème} : **ES PRAUTHOY VAUX**

POULE D – 10^{ème} : **CS MARANVILLE**

POULE D – 11^{ème} : **FC JONVILLE VECQ.**

POULE D – 12^{ème} : **ES ANDELOT-RIM.**



ACCESSION D1 → R3

2^e – **ASPTT CHAUMONT**

RETROGRADATIONS D1 → D2



8^{ème} : **AS POISSONS**

9^{ème} : **SC MARNAVAL (3)**

10^{ème} : **CA ROLAMPONT**

11^{ème} : **SR NEUILLY**

12^{ème} : **US ECLARON (2) forfait général**



ACCESSIONS D2 → D1

POULE A : 1^{er} – DS EURVILLE

POULE B : 1^{er} – FC BOLOGNE



RETROGRADATIONS D2 → D3

POULE A : 10^{ème} – SL ORNEL (2)

POULE A : 11^{ème} – FOYER BAYARD

POULE A : 12^{ème} – US WASSY

POULE B : 9^{ème} – FC CHÂTEAUVILLAIN

POULE B : 10^{ème} – US ARC EN BARROIS

POULE B : 11^{ème} – AS NOGENT

POULE B : 12^{ème} – FC CHAUMONT (3)



ACCESSIONS D3 → D2

PLAY OFF POULE A : 1^{er} – AS LONGEVILLE

PLAY OFF POULE A : 2^{ème} – ESP. ST DIZIER (2)

PLAY OFF POULE B : 1^{er} – ASLVF LUZY

PLAY OFF POULE B : 2^{ème} – US BIESLES (2)



RETROGRADATIONS D3 → D4

MAINTIEN POULE A : 4^{ème} – SL ORNEL (3) *relégation équipe 2*

MAINTIEN POULE A : 5^{ème} – AF VALCOURT (2)

MAINTIEN POULE A : 6^{ème} – FC VILLIERS EN LIEU (2)

MAINTIEN POULE B : 4^{ème} – FC JOINVILLE VECQ. (2)

MAINTIEN POULE B : 5^{ème} – US MONTIER (3)

MAINTIEN POULE B : 6^{ème} – AFJEP ROUVROY

MAINTIEN POULE C : 5^{ème} – ASL JONCHERY (2)

MAINTIEN POULE C : 6^{ème} – CH. COUPRAY

MAINTIEN POULE D : 5^{ème} – FC IS EN BASSIGNY

MAINTIEN POULE D : 6^{ème} – US BOURBONNE (2)

MAINTIEN POULE E : 4^{ème} – AJ HÛMES

MAINTIEN POULE E : 5^{ème} – CA ROLAMPONT (2)

MAINTIEN POULE E : 6^{ème} – ES PRAUTHOY VAUX (3) *forfait général*



ACCESSIONS D4 → D3

PLAY OFF POULE A : 1^{er} – FC HALLIGNICOURT

PLAY OFF POULE A : 2^{ème} – AS CHAMOUILLEY ROCHES (2)

PLAY OFF POULE B : 2^{ème} – ASPPT CHAUMONT (3)

PLAY OFF POULE B : 3^{ème} – RS GRAFFIGNY

8. STATUT FINANCIER – VOTE DES TARIFS (Jordan SIMON)

Le statut financier (annexe 1) est adopté à l'unanimité.

9. POINT TECHNIQUE (Romain OFFROY & Emmanuel BEAUCHET)

Romain OFFROY (CTD DAP) et Emmanuel BEAUCHET (CTR PPF) dressent un bilan des actions techniques de la saison écoulée :



Evènements Jeunes



- Equipes absentes sans prévenir
- Educateurs qui gèrent plusieurs équipes dans le club (horaire de plateau et de match)



- Très bon état d'esprit convivial et festif
- Organisation sportive des évènements
- Extra sportif bien géré par les clubs organisateurs



- Présence des membres de la commission



Evènements Féminins



- Niveau de jeu hétérogène
- Difficulté à rassembler les U6F à U1F



- Très bon état d'esprit convivial et festif
- Actions événementielles à renouveler
- Présence des membres de la commission



- Rassembler les plus jeunes U6F à U1F
- Mais aussi des U16F à U18F



Formations des Educateurs

Saison 2021 - 2022

Module U7 = 17 candidats
Module U9 = 20 candidats
Module U11 = 22 candidats
Module U13 = 12 candidats
Anim Fédérale = 0 candidat
CFF3 = 12 candidats
BMF APP + BMF = 8 candidats
BEF = 1 candidat



Saison 2022 - 2023

Module U7 = 8 candidats	☹️
Module U9 = 21 candidats	😊
Module U11 = 0 candidat	☹️
Anim Fédérale = 0 candidat	☹️
CFF2 = 24 candidats	😊
BMF APP + BMF = 6 candidats	😊
BEF = 2 candidats	😊
DES = 1 candidat	😊



Formations des Educateurs

Formés cette saison
En attente des résultats

- BMF Apprentissage - AUBRY Nicolas de LANGRES CO
- **BMF Apprentissage - HINCELIN Emilien de ECLARON US**
- BMF Apprentissage - BOUTIER Alexis de CHAUMONT FC
- BMF Apprentissage - HUDELOT Mathieu salarié du District
- BMF - DABEL Marion de ORNEL SL
- BMF - SALLIN Jean Marc de CHALINDREY CS
- BMF - MAIRE Alex de PREZ BOURMONT
- BEF Apprentissage - SIDIBE Abdoul de ECLARON
- BEF Apprentissage - TANGUY Kentin de CHAUMONT FC
- DESJEPS - OFFROY Romain salarié du District

ADMS entrée en formation

- BMF Apprentissage - GIRARD Alexandre de OUEST 52
- BMF - BOUSNINA Ali de ESPERANCE SAINT DIZIER
- BMF - BIGHIAL Khalid de ORNEL SL
- **Aucun BEF, ni DESJEPS**



- Transition avec les nouvelles formations d'éducateurs proposées par la FFF



Détections Jeunes



- A la marge, de certains parents qui croient que leur fils est le futur ...



- Les CPT U12 - U13
- Ecoute, respect et envie de progresser



- Augmenter le niveau global dès les U11 (technique, tactique)
- Accentuer la pratique du Futsal
- Communication avec les clubs (images et réseaux)



Football Garçons U13, U14 et U15	😊
Football Féminin U13F, U14F et U15F	😐
Futsal U15 et U18	😐
Stage U12	😞
Graine de Championne U11F	😊
Jeunes Espoirs U11 et U12	😞
Matches de sélections Futsal et Football	😞

Une présentation est également réalisée sur les nouvelles formations d'éducateurs qui entrent en vigueur dès la saison 2023-2024.

10. POINT ARBITRAGE (Jean-François AUBRY)

La Ligue Grand Est de Football (LGEF) a validé la mise en place de l'exclusion temporaire pour la saison 2023-2024. Elle est déjà appliquée au niveau du District. Cependant, pour un souci de coordination et de cohérence, le comité directeur décidé (11 pour ; 1 abstention) d'appliquer le règlement LGEF pour l'exclusion temporaire dès la rentrée 2023-2024. Une communication sera effectuée à ce sujet mais on peut d'ores et déjà noter :

- Le retour du carton blanc matérialisé
- Le fait qu'il ne sera plus possible de retourner sur le terrain après deux exclusions temporaires dans le même match (cependant le remplacement du joueur sera autorisé)

11. QUESTIONS DIVERSES

- M. Valentin LAURENT évoque le projet de fusion entre l'ES Vaux Prauthoy et le FC STS Geosmes. Un point est fait sur la situation actuelle de ce projet, tout en rappelant que la date butoir pour la validation d'une fusion (AG des clubs) est fixée au 1^{er} juillet par la FFF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire Général
Paul ROZE

Le Président,
Patrick LEIRITZ

ANNEXE 1

STATUT FINANCIER DISTRICT HAUTE-MARNE | 2023 - 2024

APPLICABLES AU 1er JUILLET 2023



COTISATION DISTRICT

Due une seule fois par saison en fonction du niveau hiérarchique de l'équipe 1ère

N1 N2 N3	440 €
R1 R2	250 €
R3	230 €
D1	210 €
D2	210 €
D3	190 €
D4	190 €
FEMININES	190 €
JEUNES	120 €
Foot diversifié et loisir	100 €
Création de club (1ère année)	0 €

ENGAGEMENTS

TARIF PAR EQUIPE ENGAGEE

Seniors D1	45 €
Seniors D2	40 €
Seniors D3	35 €
Seniors D4	30 €
Séniors Féminines à 8 ou à 11	25 €
Coupe Séniors (obligatoire / 1 équipe par club)	30 €
Coupe Féminine (non obligatoire)	20 €
Coupe U18 (obligatoire / 1 équipe par club)	10 €
Coupe U16 (obligatoire / 1 équipe par club)	10 €
Coupe U14 (obligatoire / 1 équipe par club)	10 €
Championnat Futsal Seniors	15 €
Championnat Futsal Jeunes	10 €
Coupe Futsal Seniors	15 €
Coupe Futsal Seniors F	15 €
Coupes Futsal Jeunes	10 €
Futsal hivernal foot animation	5 €
Championnat U18	15 €
Championnat U16	15 €
Championnat U14	15 €
Championnat U13	15 €
Football animation	3 €
Foot loisir / Foot entreprise	15 €

DROITS ET AMENDES	
APPLICATIONS REGLEMENTAIRES	
1er forfait	30 €
2ème forfait	35 €
3ème forfait	50 €
Forfait général avant le début de la compétition	50 €
Forfait général match aller	70 €
Forfait général match retour avant 6 dernières journées	90 €
Forfait général match retour dans les 6 dernières journées	110 €
Forfait général en 1ère phase ou 2ème phase	70 €
Forfait en finale de coupe avant 15 jours ou le lendemain de la qualification	110 €
Forfait en finale de coupe hors délai	330 €
En catégorie jeunes (U14, U16, U18)	Moitié des tarifs ci-dessus
Forfait en U13 et moins	10 €
Demande de dérogation (report de date)	
<i>Plus de 15 jours à l'avance</i>	0 €
<i>6 à 15 jours à l'avance</i>	15 €
<i>Si moins de 6 jours à l'avance</i>	30 €
<i>Hors délai (vendredi après 17h)</i>	50 €
<i>Dérogation U13 - U14 - U16 - U18</i>	Moitié des tarifs ci-dessus
<i>Dérogation foot animation</i>	0 €
Changement d'horaire tardif (moins de 3 jours)	20 €
Envoi de l'arrêté municipal hors délai (après le vendredi 16h)	40 €
Non respect des procédures de report ou de forfait	50 €
Feuille de match (hors FMI)	
Absence de licences (justificatif Footclubs compagnon ou listing)	30 €
Absence de feuille de match	80 €
Feuille de match non conforme	30 €
Absence du ou des délégués	20 €
Absence de dirigeant majeur (chez les jeunes)	20 €
Feuille de match non signée	30 €
Feuille de match non numérisée par le club recevant	30 €
Feuille de match numérisée mais non envoyée (avant le lendemain 10h00)	15 €
Retard dans l'envoi de la FM papier (48h)	15 €
Feuille de match informatisée (FMI)	
Non utilisation de la FMI	20 €
Tablette non fonctionnelle (non chargée ou non synchronisée)	40 €
Tablette non fonctionnelle (non chargée ou non synchronisée) - récursive	80 €
Absence d'utilisateur FMI désigné (footclubs)	40 €
Retard dans la transmission de la FMI - Le soir du match avant minuit	15 €
Absence du ou des délégués	20 €
Absence de dirigeant majeur (chez les jeunes)	20 €
Faits de match non renseignés (remplacements, discipline, blessés etc...)	10 €
Feuille de match non signée	30 €

Dossiers administratifs	
Frais de dossier commission des compétitions	40 €
Frais de dossier pour réserves techniques	40 €
Frais de procédure	20 €
Frais de dossier commission supérieure d'appel (affaires disciplinaires)	120 €
Frais de dossier commission supérieure d'appel (affaires sportives)	80 €
Frais de dossier pour instruction	50 €
Police des terrains	150 €
Abandon de terrain	35 €
Fraude sur identité	150 €
Joueur(se) non surclassé(e)	45 €
Joueur non licencié à la date du match	45 €
Dirigeant ou joueur suspendu pratiquant ou exerçant une fonction officielle	50 €
Participation à plus d'une rencontre (minimum)	85 €
Terrain non tracé	30 €
Absence de réponse à un courrier officiel	30 €
Absence non excusée à une convocation d'une commission	50 €
Visite ou contrôle des installations	Indemnité km
Amende pour fraude constatée (minimum)	100 €
Absence sur un plateau sans en avertir le District et le club organisateur	20 €
Absence prévenue au plus tard 2 jours avant sur les journées événementielles jeunes	15 €
Absence non prévenue sur les journées événementielles jeunes	50 €
FRAIS DISCIPLINAIRES	
<u>Adultes et jeunes</u>	
1ère avertissement	10 €
2ème avertissement	20 €
3ème avertissement	40 €
Exclusion	40 €
<i>AMENDES COMPLEMENTAIRES : En annexe</i>	
ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT	
Club représenté par un pouvoir (par un autre club)	80 €
Club absent	200 €
STATUT DE L'ARBITRAGE	
D1 (par arbitre manquant)	
1ère saison	120 €
2ème saison	amende doublée
3ème saison	amende triplée
4ème	amende quadruplée
D2 / D3 (par arbitre manquant)	
1ère saison	25 €
2ème saison	amende doublée
3ème saison	amende triplée
4ème	amende quadruplée
COMMISSIONS	
Indemnité kilométrique membres de commissions	0,33 €
Cotisation membre élus	0 €
Cotisation membres de commissions	0 €
Licence individuelle district	13,00 €
Licence individuelle arbitre	17,80 €



TARIFS DISCIPLINAIRES DHMF / LGEF / FFF - 2023 / 2024

	Articles du Règlement Disciplinaire FFF ANNEXE 2 des R.G.				Fautes commises par les joueurs				Fautes commises par Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel Médical			
	Envers officiels		Envers Joueur / Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public		Envers officiel		Envers Joueur / Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public					
	Durant rencontre	Hors rencontre	Durant rencontre		Durant rencontre	Hors rencontre	Durant rencontre	Hors rencontre				
				Sur Action de jeu	Hors action de jeu							
COMPORTEMENT BLESSANT	Article 5	25,50 €	25,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25,50 €	25,50 €	0,00 €	0,00 €		
COMPORTEMENT GROSSIER / INJURIEUX	Article 6	25,50 €	25,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51,00 €	51,00 €	0,00 €	0,00 €		
COMPORTEMENT OBSCENE	Article 7	51,00 €	51,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75,00 €	75,00 €	0,00 €	0,00 €		
COMPORTEMENT INTIMIDANT / MENACANT	Article 8	75,00 €	75,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	127,50 €	127,50 €	0,00 €	0,00 €		
COMPORTEMENT RACISTE / DISCRIMINATOIRE	Article 9	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €		
BOUSCULADE VOLONTAIRE	Article 10	127,50 €	127,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €		
TENTATIVE DE BRUTALITE / DE COUP	Article 11	127,50 €	127,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €		
CRACHAT	Article 12	150,00 €	150,00 €	127,50 €	127,50 €	127,50 €	150,00 €	150,00 €	127,50 €	127,50 €		
	Article 13-1	225,00 €	225,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	225,00 €	225,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Article 13-2	225,00 €	225,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	225,00 €	225,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Article 13-3	225,00 €	225,00 €	0,00 €	75,00 €	225,00 €	225,00 €	225,00 €	225,00 €	225,00 €		
ACTE DE BRUTALITE / COUP	Article 13-4	300,00 €	300,00 €	127,50 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €		